

# Affaires fédérales

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **18 (1972)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# affaires fédérales

## **Radio Suisse : 50 ans de collaboration avec les P.T.T.**

(C.P.S.) Tandis qu'aux USA, ce fut le 2 novembre 1920, en Europe les émissions radiophoniques régulières commencèrent en février 1922 depuis l'émetteur de la tour Eiffel ; la Grande-Bretagne suivit en été et... la Suisse, Lausanne pour être plus précis, le 26 octobre 1922. La radiodiffusion en Suisse fête donc son 50<sup>e</sup> anniversaire.

En Suisse, la radiodiffusion, qui débuta sur une base régionale et dont s'occupèrent jusqu'en 1930, sous la surveillance des PTT, les 5 sociétés de radiodiffusion existantes, aussi bien en ce qui concerne les problèmes techniques que les questions de programmation, fut réglementée à nouveau en 1931. Depuis lors, la Société suisse de radiodiffusion et de télévision SSR est responsable des programmes alors que les services des télécommunications des PTT répondent de la technique, en appliquant des solutions valables pour l'ensemble de la Suisse.

## **Dès 1939, la « voix suisse » à l'étranger**

Dès cette époque, les PTT ont systématiquement construit et agrandi le réseau d'émetteurs et celui des lignes radiophoniques qui en fait partie, ainsi que les studios de radiodiffusion. Vers 1930, les trois émetteurs nationaux sur ondes moyennes, à grande puissance, ont remplacé les faibles stations régionales. Ils contribuèrent au

triomphe de la radiodiffusion dans notre pays. En 1939, l'émetteur à ondes courtes de Schwarzenbourg renforça les liens avec les Suisses de l'étranger et fit entendre simultanément « la voix de la Suisse » jusqu'aux antipodes. On a cherché à améliorer les conditions de réception tant en Suisse qu'à l'étranger par un renouvellement constant de ces émetteurs et de leurs antennes ainsi que par une augmentation progressive de leur puissance. La constitution d'un réseau d'émetteurs OUC diffusant deux programmes dans chacune des trois régions linguistiques a commencé en 1955 ; ce réseau compte actuellement quelque 180 émetteurs et dessert 99,3 % de la population suisse.

## **Vers la stéréophonie**

Ce fut également vers 1930 que les PTT créèrent la télédiffusion en tant qu'autre moyen d'obtenir une réception radiophonique aussi exempte que possible des perturbations, surtout dans les vallées alpêtres et les régions frontalières insuffisamment couvertes à l'époque par les émetteurs nationaux. Au début, la télédiffusion ne transmettait qu'un programme ; aujourd'hui, elle en offre six.

En collaboration avec l'industrie suisse des appareils radiophoniques, la division des recherches et du développement a mis au point, il y a quelques années, un récepteur avec marque de contrôle OUC particulièrement bien adapté aux conditions de réception souvent difficiles de notre pays.

Avec leur part des taxes d'audition radio — modeste par rapport à l'étranger — les PTT ont investi d'énormes capitaux dans la radiodiffusion suisse au cours des dernières décennies : à fin 1971, le total des investissements en équipements de radiodiffusion s'élevait à 76,3 millions de francs et 50,8 millions de francs avaient été investis pour la télédiffusion, auxquels s'ajoutent encore quelques millions pour « autres équipements d'exploitation » de ce service, tels que le réseau des circuits radiophoniques avec leurs amplificateurs, les bâtiments des stations, etc. Aujourd'hui, la radio n'est nullement parvenue au terme de son développement. De nouvelles tâches — possibilités accrues d'émissions locales, stéréophonie, remplacement des studios — demandent une solution que les PTT devront trouver dans un proche avenir en collaboration avec la SSR, responsable des programmes, au profit des concessionnaires d'installations radioréceptrices qui seront bientôt deux millions.

## **Réception du président de la Confédération à Nouvel-an**

(V.V.B.) A l'occasion de la nouvelle année, il est de tradition que les représentants des autorités des communes bourgeoises, du canton et de la ville de Berne, accompagnés du corps des diplomates accrédités, représentant tous les pays, rendent visite au président de la Confédération et lui présentent leurs vœux de bonne année. La cérémonie aura lieu cette fois le 8 janvier 1973. Elle s'accompagnera du traditionnel cortège, haut en couleurs, des diplomates qui, solennellement traverse la place du Palais fédéral, attirant chaque année un grand nombre de curieux. Aucune raison de renoncer à cette an-

cienne tradition puisque, comme on le sait, notre président de la Confédération change chaque année ; il n'est pas le chef suprême, à l'encontre de certains systèmes de gouvernements étrangers, mais simplement « primus inter pares », le premier parmi ses égaux — en l'occurrence les 7 conseillers fédéraux.

### **M. Nello Celio ne quitte pas le Conseil fédéral**

(A.T.S.) M. Nello Celio, président de la Confédération, a annoncé qu'il ne présentera pas sa démission de conseiller fédéral pour la fin de l'année comme il l'avait laissé entendre le jour de son élection à la présidence. M. Nello Celio continuera donc à faire partie du Conseil fédéral.

### **Nouvelle initiative fédérale : le 1<sup>er</sup> août dans la Constitution**

(A.T.S.) Le « Mouvement patriotique d'action et de défense » a annoncé à Lausanne le lancement d'une « initiative populaire fédérale pour une fête nationale constitutionnelle et fériée », tendant à introduire dans la constitution fédérale un nouvel article 115 bis ainsi rédigé : « La fête nationale a lieu le 1<sup>er</sup> août de chaque année. Le 1<sup>er</sup> août est un jour férié. » Pour les initiateurs, qui ont prévu une clause de retrait en faveur de tout projet équivalent de l'autorité fédérale, il s'agit de renforcer « un patriotisme toujours plus défaillant » et d'éviter, en l'officialisant réellement, que la fête nationale ne soit peu à peu abandonnée dans certaines régions du pays.

M. J.-P. Carrard, président du mouvement, a précisé que celui-ci, fondé en 1970 pour combat-

tre « l'emprise et la surpopulation étrangères », comptait environ 400 membres, principalement vaudois, mais qu'il désirait s'étendre aux autres régions du pays. Son but est de protéger les valeurs morales et matérielles du pays, les traditions helvétiques et la nature. C'est un mouvement conservateur, indépendant de tout parti politique. Mais en parenté d'idées avec des groupements tels que le parti républicain de M. Schwarzenbach et plus encore l'action nationale de M. Breny.

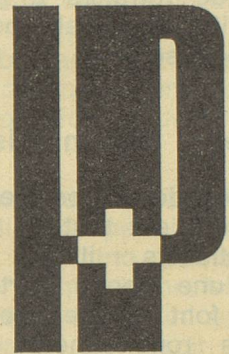
### **13<sup>e</sup> rente AVS : les « éternels ronchonners » n'ont pas gâté le plaisir des autres**

L'humeur des bénéficiaires des prestations AVS en Suisse est bonne : le versement de la double rente en septembre compensation du renchérissement pour 1972) a mis le million de retraités que compte la Suisse dans de bonnes dispositions. 5 à 10 % d'entre eux cependant ne se doutaient pas qu'une treizième rente allait leur être versée en septembre. C'est ainsi que certains bénéficiaires de l'AVS, avant tout des personnes âgées et vivant seules, tombèrent des nues et exprimèrent leur surprise en demandant au facteur s'il ne s'était pas trompé. Quelques personnes ont même à cette occasion reçu pour la première fois de leur vie un billet de 500 francs.

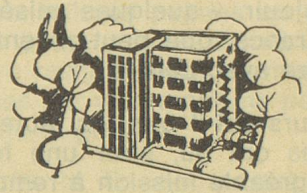
### **M. Tschudi « le père de la 13<sup>e</sup> rente AVS »**

Une enquête menée par l'union PTT auprès de quelques 8 000 bénéficiaires de l'AVS donne un échantillon de leurs réactions. 2 % des bénéficiaires ont déclaré qu'il était grand temps qu'il se passe quelque

# **hôpital suisse de paris**



TÉLÉPHONE 644 40-00



## **au service de notre colonie**

**MÉDECINE GÉNÉRALE**  
(admission dès l'âge de 15 ans) et  
**GÉRIATRIE**

**CONSULTATIONS**  
(tous les jours sur rendez-vous)

**DISPENSARE**  
(lundi, jeudi après-midi  
sur rendez-vous)

A votre disposition également :

**RADIOLOGIE,  
LABORATOIRE D'ANALYSES  
MÉDICALES,  
KINÉSITHÉRAPIE**  
(tous les jours sur rendez-vous)

**CONVENTIONNÉ  
AVEC LA SÉCURITÉ SOCIALE  
ET AGRÉÉ PAR LES MUTUELLES**  
(prise en charge directe par ces  
organismes au maximum autorisé).

**CONVENTIONNÉ ÉGALEMENT  
AVEC L'HOSPITALISATION  
A DOMICILE**

Pour de plus amples renseignements  
prière de s'adresser  
au secrétariat médical de l'Hôpital,  
10, rue Minard C.C.P. Paris 6517-62  
92 - ISSY-LES-MOULINEAUX

chose. Beaucoup ont qualifié le conseiller fédéral Tschudi de « père de la 13<sup>e</sup> rente AVS ». Il ressort de ce sondage que la 13<sup>e</sup> rente a aidé un grand nombre de retraités à passer un cap difficile en cette période de renchérissement.

### Et toujours des insatisfaits

Si les réactions positives ont prévalu, il y eut tout de même des insatisfaits : il faut souligner qu'une bonne partie de ceux-ci font partie de ces « éternels ronchonners » qui ne peuvent ou ne veulent jamais se réjouir « quelques misérables francs, que peut-on entreprendre avec cela ».

Toujours est-il que les facteurs suisses ont eu, pour une fois, une agréable mission à remplir.

### Fondation Paul Budry : prix du 20<sup>e</sup> anniversaire

(A.T.S.) Le Conseil de la fondation Paul-Budry, réuni récemment à Lausanne, a pris acte avec regret de la démission, en qualité de président, de M. Henri Perrochon, président d'honneur de l'association des écrivains vaudois, à Payerne, qui a présidé activement aux destinées de la fondation durant dix ans, à la suite de M. Alphonse Helbling, président-fondateur. M. René Borchanne, écrivain à Lausanne, a été élu nouveau président, Mme Madeleine Bellorini a été nommée secrétaire.

Il a été décidé de lancer en novembre le prix Paul-Budry 1973, qui sera le sixième distribué par la fondation et marquera les vingt ans de celle-ci. Ce prix sera exceptionnellement d'un montant de cinq mille francs, qui sera réparti entre un ou plusieurs lauréats. Les dispositions concernant le concours 1973 seront annoncées ultérieurement.

### Epargne dans le monde : La Suisse en tête

(A.T.S.) La Suisse est en tête en matière d'épargne devant tous les pays du monde, révèle une enquête de l'Institut International des Caisses d'Epargne (IICE), qui a son siège à Genève.

Les dépôts d'épargne par habitant atteignent dans notre pays 3 000 dollars, soit environ 12 000 FS (dépôts d'épargne y compris les bons de caisse). Dans le classement établi par l'IICE, la Suisse est suivie par les Etats-Unis (2 700 dollars), la Suède (2 100 dollars) et la Belgique (1 371 dollars). La Thaïlande avec 13 dollars et la Colombie avec 12 dollars occupent les dernières positions.

Selon l'IICE, le résultat enregistré en Suisse provient, d'une part, d'un penchant traditionnel à l'épargne et, d'autre part, du système fiscal. L'impôt sur le revenu n'est pas imposé à la source mais est payé l'année suivante. Dans la période intermédiaire, les contribuables constituent à cet effet une réserve d'épargne.

L'IICE constate, d'une manière générale, que les dépôts d'épargne dans les banques et les caisses d'épargne ont continué à augmenter ces dernières années malgré les tendances inflationnistes. En revanche, une comparaison entre l'épargne dans les pays industrialisés et les pays en voie de développement révèle de considérables différences.

Fort de 80 membres de 50 pays, l'IICE groupe plus de 5 000 caisses d'épargne qui administrent des dépôts d'un montant total supérieur à 250 milliards de dollars.

### Littérature romande : prix d'excellence

(A.T.S.) A l'occasion de son concours 1972 de contes, récits

et nouvelles, la section suisse de la Société des poètes et artistes de France a décerné un prix d'excellence à Mme Suzanne Wallis, de Bienne, pour son œuvre « Malombra », qui a pour thème la biographie d'un journaliste qui, après maintes pérégrinations, revient à sa terre natale tessinoise.

Un premier prix a été attribué à M. Serge Olivier, de Lausanne, pour son croquis littéraire « Le sirop de grenadine », et trois mentions honorables ex aequo à MM. André Ballmer, de Genève, pour « Lucie de Villason », Jean-Pierre Coutaz, de Saint-Maurice (VS), pour « L'irréremédiable », et Jean-Paul Pelaton, de Delemont, pour « Petite musique de nuit ».

### Cellophane : la découverte d'un Suisse

(A.T.S.) Le 19 octobre a eu lieu le centième anniversaire de M. Jacques Edwin Brandenberger, l'inventeur de la cellophane.

La production annuelle du monde entier, qui est évaluée à 600 000 tonnes, souligne la signification de la performance technique de ce pionnier de nationalité suisse.

C'est au cours de ses recherches sur la transformation de substances de coton avec de la viscosité que le Zurichois Jacques Edwin Brandenberger découvrit la cellophane. Déjà en 1908, il déposa un brevet pour une machine destinée à la fabrication complète et ininterrompue de la cellophane. La première fabrique de cellophane prit naissance à Bezons, près de Paris, en 1913, et donna le coup d'envoi au futur triomphe de ce nouveau matériau d'emballage. La cellophane est utilisée pour emballer les produits les plus divers et sert également de matière première pour la fabrication de bandes adhésives devenues indispensables pour l'industrie d'emballage et dans la vie courante.

## Le dilemme

### « madame-mademoiselle »

(A.T.S.) Le chancelier de la Confédération, M. Karl Huber, veut démêler l'imbroglia « madame-mademoiselle » au sein de l'administration fédérale. A l'avenir, prévoit un projet de chancellerie, le titre « Madame » devra remplacer « Mademoiselle », ce principe est valable pour la correspondance, sauf si l'intéressée exprime un avis contraire. Cette même règle doit être appliquée pour les relations de service orales. Ces propositions et onze questions ont été envoyées à des sociétés féminines, ainsi qu'une circulaire explicative où il est dit que le titre de mademoiselle est ressenti souvent comme l'un des légers préjudices involontaires que peuvent subir les femmes dans notre société.

Après la décision d'appeler les femmes parlementaires « Madame la Conseillère nationale ou aux Etats », ne convient-il pas, estime le chancelier de la Confédération, d'édicter une réglementation semblable dans l'administration ? Il y va de la position de la femme et du principe de l'égalité entre les sexes. Le projet du chancelier a déjà rencontré un avis discordant. La « Schweizerische Beamtenzeitung » a qualifié la façon de procéder de la chancellerie d'« ambiguë », parce qu'on s'est borné à consulter les organisations favorables au féminisme

## La marine suisse

L'internationalité des relations commerciales de notre pays et sa dépendance des importations ont suscité l'idée d'une flotte commerciale suisse il y a plus d'une centaine d'années déjà. Mais le Conseil fédéral a toujours rejeté les requêtes pour que le pavillon suisse flotte sur les navires.

Il fallut attendre les difficultés de transport pendant la guerre de 1914-1918 pour que le pro-

blème soit de nouveau ramené au premier plan. La pénurie de capacités de transports maritimes contraignit les autorités fédérales à acquérir elles-mêmes des bateaux. En 1919 fut fondée l'« Union Suisse des Transports Maritimes ». Toutefois, en raison du manque d'expérience, cette décision conduisit bientôt à un échec lourd de conséquences financières pour la Confédération. Ceci repoussa pour longtemps à l'arrière-plan l'idée d'une marine suisse. Le droit pour les pays intérieurs de faire également flotter leur pavillon sur mer fut acquis lors de la Conférence Internationale du Trafic à Barcelone, en 1921, grâce aux efforts de la Suisse. Bien que la question de droit international fût réglée, le Conseil fédéral continua de refuser des requêtes privées pour l'obtention du droit de pavillon, étant donné que les bases juridiques suisses faisaient encore défaut.

Au début de la deuxième guerre mondiale, les autorités fédérales tentèrent d'assurer l'approvisionnement de notre pays en affrétant quelques cargos grecs. Les événements de l'hiver 1940/41, et particulièrement l'entrée

en guerre de la Grèce, firent que ces bateaux furent également empêchés de pénétrer dans la mer Méditerranée. La pénurie de nos moyens de transport ainsi causée prouva à nouveau la nécessité de posséder des bateaux qui garantissent l'approvisionnement du pays, sous pavillon et juridiction suisses.

L'arrêté du Conseil fédéral du 9 avril 1941 permit un premier achat de cinq petits navires — après que le professeur bâlois Haah eut défini en peu de semaines un droit maritime suisse. Caractérisés par des croix suisses peintes en grand, ces bateaux nous assurèrent un libre ravitaillement en marchandises par voie maritime pendant toute la guerre.

Après la fin de la guerre, la flotte fut prise en charge et entretenue par des entreprises privées, par exemple la Compagnie Suisse de Navigation SA. Au cours des années, tous les anciens et petits cargos furent remplacés par des unités modernes et plus grandes. La Confédération ne consentit que tout récemment à une garantie de 250 millions pour l'agrandissement de l'effectif naval. Aujourd'hui, la flotte maritime suisse comprend 31 puissants bateaux, avec un tonnage global de 218 210 tonnes brutes (unité de tonnage : tonneau registre brute : 2,83 m<sup>3</sup>). Le plus grand navire, le M/S Romandie, a une capacité de 34 113 tonnes, alors que le plus petit, un bateau-citerne, peut transporter 440 tonnes de vin à travers la Méditerranée.

Tous les navires suisses sont enregistrés à Bâle, bien qu'ils ne puissent jamais toucher leur port d'attache. A Bâle se trouve également l'Office suisse de la navigation maritime, dirigé par M. Roger Bär, avec le secrétariat de la Commission suisse de la navigation maritime, dans laquelle sont représentées des institutions privées et d'Etat.

**GRAND STOCK**  
de  
**PETITS ROULEMENTS  
RADIAUX**  
Alésage : 1 <sup>1</sup>/<sub>8</sub> à 10 <sup>1</sup>/<sub>8</sub>

**RMB**

**ROULEMENTS MINIATURES  
BIENNE S. A.**

REPRÉSENTANT :  
Sté William BAEHNI et Cie  
147, rue Armand-Silvestre  
92 COURBEVOIE  
333-46.54

Une gamme R. M. B.

F. M. B. 1941

## Gil CARTIER

**PARFUMS - CADEAUX**  
Remise importante pour tous  
les compatriotes

Nos spécialités :

Tous les parfums de grandes marques, produits de beauté, foulards et cravates haute couture, parapluies, bijouterie fantaisie et articles de cadeaux divers.

36, avenue de l'Opéra

Tél : 073-40-65

Six sociétés d'armateurs s'occupent de nos bateaux et emploient environ 900 hommes, dont 500 Suisses. Une petite partie de la flotte, les cargos rapides et les navires frigorifiques, sont principalement utilisés pour le trafic de ligne (par exemple mer Méditerranée-Afrique occidentale). La régularité du service et le réseau largement étendu d'agences permettent des contrats de fret intéressants, mais occasionnent des frais de transport plus élevés.

Le reste des bateaux est attribué surtout au trafic charter. Ils sont aussi bien loués pour des voyages déterminés (trip-charter) que pour des mois ou des années (time-charter). Le mouvement des cargos s'aligne uniquement sur la loi de l'offre et de la demande. Des agents de change négocient les contrats de fret aux grandes bourses comme Londres, New York ou Hambourg. La plupart du temps, les navires charter acheminent des marchandises en vrac, par exemple des minéraux du Brésil ou d'Afrique du Sud en Europe, du charbon d'Australie occidentale au Japon, de la ferraille d'Europe en Inde, du riz d'Extrême-Orient en Afrique ou des céréales et du charbon d'Amérique du Nord en Europe occidentale.

Ceci montre que nos bateaux n'acheminent plus depuis longtemps seulement des marchan-

dises dans des ports européens intéressants pour répondre à la demande suisse. Ils sont maintenant complètement incorporés dans le trafic commercial du monde entier. Une partie d'entre eux dispose même d'installations confortables pour un petit nombre de passagers.

Chaque navire a un code d'appel international, par lequel on peut toujours l'atteindre. Même en cas d'éloignement extrême, il reste de façon permanente en liaison radio avec la « Station côtière suisse HEB, Berne Radio », à Berne. De cette façon, le contact avec la patrie n'est jamais interrompu.

« Reflets  
de la Banque Populaire  
Suisse. »

### Un Suisse à la vice-présidence d'Interpol

(A.T.S.) La 41<sup>e</sup> assemblée générale de l'organisation internationale de police criminelle (« Interpol ») qui a terminé récemment ses travaux à Francfort-sur-le-Main, a élu un Suisse à la vice-présidence de son nouveau comité exécutif.

La présidence a été confiée, pour les quatre prochaines années, à M. William Higgitt (Canada) qui succède à M. Paul Dickopt (Allemagne fédérale).

### ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

#### FRANCIS M O N A

39, avenue de Seine  
92 - Rueil-Malmaison  
Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis  
92 - Puteaux  
Tél. : 776-13-37

Huiles

et Graisses

## “ MOTUL ”

Automobiles  
et Industrielles

119, boulevard Félix-Faure  
93 - AUBERVILLIERS

Tél. 352-29-29

Le président est assisté de trois vice-présidents. Il s'agit de MM. Jean Benoît, adjoint au ministère public fédéral et chef du bureau central national d'Interpol pour le continent européen, Mohammed Messaïd (Algérie) pour le continent africain, et Beptra Napombeyra (Thaïlande) pour le continent asiatique.

### Prix des quotidiens

(A.T.S.) En Suisse romande, le prix des quotidiens est passé à 50 centimes le 1<sup>er</sup> novembre. Les prix d'abonnement et de publicité seront également majorés. Les éditeurs romands publient à ce sujet le communiqué suivant :

« L'union romande de journaux a constaté que le renchérissement des coûts de production de la presse s'aggrave considérablement. Ce phénomène s'accroîtra encore à partir de 1973. En effet, à l'indexation des traitements des rédacteurs et des typographes, qui suit directement l'évolution du coût de la vie, sont venues s'ajouter les conditions de la nouvelle convention collective de travail signée entre la société suisse des maîtres imprimeurs et la Fédération suisse des typographes. En outre, dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, entreront en vigueur les nouveaux tarifs postaux, dont les incidences ne sont pas négligeables.

« Dans ces circonstances, les journaux romands se voient contraints de réadapter leurs tarifs, lesquels sont, le plus souvent, sensiblement en retrait par rapport à ceux qui sont appliqués à l'étranger. Il suffit de rappeler, à cet égard, que le prix de vente au numéro est fixé, depuis le 1<sup>er</sup> mars 1972, en France, à 70 centimes l'exemplaire, ou encore, que le prix de l'abonnement annuel, dans la plupart des pays qui entourent la Suisse, n'est pas inférieur à 100 francs pour les quotidiens. »

« Les lecteurs comprendront certainement les raisons impératives pour lesquelles le prix de vente au numéro de tous les quotidiens romands a été porté, dès le 1<sup>er</sup> novembre 1972, à 50 centimes l'exemplaire, de même que sont augmentés les prix d'abonnement et les tarifs de publicité. »

Ajoutons qu'en Suisse alémanique, une partie seulement des quotidiens vont également passer à 50 centimes.

### Initiation à la politique au Palais fédéral

(V.V.B.) Le 27 novembre, l'Assemblée fédérale composée des deux Chambres, Conseil national et Conseil des Etats, s'est réunie au Palais fédéral à Berne pour la session d'hiver. Cette belle tradition, qui veut que les débats du Parlement soient publics, existe en Suisse aussi. Des tribunes du Palais fédéral, le public peut se faire une idée directe sur les processus politiques du pays. Du reste, le Palais fédéral est également ouvert au public en dehors des 4 sessions annuelles des Chambres. Le dimanche, à 9, 10, 11 et 14 heures et en semaine dès 16 heures, des visites gratuites sont organisées à travers le bâtiment du Parlement construit de 1896 à 1902.

### Accord franco-suisse au sujet des frontaliers français travaillant à Genève

(A.T.S.) Le groupe de travail franco-suisse chargé de l'étude de la compensation financière envisagée par Genève au profit des collectivités locales françaises qui supportent des charges au titre de leurs habitants

**EPICERIE FINE**

**VERNETTE**

**& PRADER**

(Langwies-Grisons)  
S.A. au capital de 2 000 000 de F

**CAFÉS**

**THÉS**

**PRODUITS EXOTIQUES**  
et  
**ETRANGERS**

Vins suisses et de toutes origines

**115-117, avenue du Maine**  
**PARIS-14<sup>e</sup>**

Tél. **783-04-47**  
**734-86-33**

Torréfaction journalière de cafés

travaillant dans ce canton, s'est réuni à nouveau à Genève, annonce un communiqué du Département politique fédéral.

Ce groupe de travail était présidé du côté suisse par M. Jean Babel, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et contributions, et du côté français par M. Claude Michel, ministre plénipotentiaire, consul général de France à Genève. Les discussions avaient déjà donné lieu, à Annecy, le 18 avril dernier, à un accord de

principe sur la procédure de versement et sur les organismes français habilités à recevoir et à répartir la compensation financière dont il s'agit.

Poursuivies à Bourg-en-Bresse le 5 juin, elles ont abouti à une entente portant sur les taux de la compensation financière et sur le principe de la création, demandée par la délégation suisse, d'une commission mixte consultative où seraient évoqués les problèmes nés du voisinage du canton de Genève et des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Le rôle, les attributions et la composition de cette commission feront l'objet de pourparlers ultérieurs.

### Les vins suisses à l'honneur au concours mondial de Budapest

Le premier concours mondial des vins s'est déroulé à Budapest du 21 au 31 août, sous le patronage de l'office international de la vigne et du vin. 34 pays dont la Suisse, y ont participé en présentant 1 382 crus. La Suisse, sous la responsabilité de la station fédérale de recherches agronomiques de Lausanne, qui avait organisé une sélection nationale, a présenté 30 vins.

La Suisse a obtenu deux grandes médailles d'or (pinot noir de Salquenen 1971, premier classé des 470 rouges dégustés, et merlot du Tessin 1964), cinq médailles d'or (Dezaley 1970, petite arvine 1964, malvoisie 1958, amigne 1964, dole 1969), douze médailles d'argent, ainsi que dix deuxièmes diplômes et un seul troisième diplôme.

Le grand prix national pour les vins blancs a été attribué à l'Autriche, le grand prix national pour les vins spéciaux au Portugal et le grand prix national pour les vins rouges à la Suisse.

## Nouvelle campagne d'« enfants du monde » : Publication d'un livre-jeu sur la sécurité routière

(A.T.S.) « Enfants du monde », la branche suisse de l'union internationale pour la protection de l'enfance (U.I.P.E.), a présenté à Berne sa campagne annuelle : la vente d'un livre-jeu sur la sécurité routière.

Au cours d'une conférence de presse, le président d'« Enfants du monde », M. Paul Chaudet, ancien président de la Confédération, a relevé les buts de cette campagne : protéger les enfants grâce à la récolte de fonds, contribuer à mieux faire connaître dans tout le pays les activités d'« Enfants du monde » et mettre l'accent sur la sécurité routière.

Tous les aspects de la sécurité routière sont traités dans ce livre édité en trois langues et sur la circulation routière. En compagnie d'Astérix, Obélix et Lucky Luke, toute la famille qui contient en outre trois jeux pourra, selon M. Daniel Gos, secrétaire général d'« Enfants du monde », s'instruire ou se rafraîchir la mémoire tout en s'amusant.

Recommandé par l'Automobile-Club de Suisse, le Touring-Club suisse, la Fédération routière suisse, la Fédération motocycliste suisse et le B.P.A., le livre-jeu d'« Enfants du monde » bénéficie en outre de l'appui du Département fédéral de justice et police et de son chef, le conseiller fédéral Kurt Furgler, qui préside le comité d'honneur pour la publication de cet ouvrage et qui a souligné, au cours de la conférence de presse, l'importance que son Département attache à la protection des enfants contre les accidents de la circulation.

# revue de Presse



## Des cadeaux intelligents

(V.V.B.) La traditionnelle exposition-vente de Noël du petit artisanat bernois aura lieu, à nouveau, au Musée des arts et métiers de la Kornhaus, du 25 novembre au 23 décembre. Cette année aussi, ce sont une centaine d'exposants qui sont attendus. Les visiteurs — l'an dernier ils furent plus de 20 000 — pourront se laisser tenter par des cadeaux de Noël judicieux et choisir entre une foule d'objets artisanaux, céramique, bijoux, meubles rustiques, etc. L'entrée est libre et il n'y a aucune obligation d'achat.

## Le 27 novembre, on a fêté le « Zibelemärit » à Berne

(V.V.B.) En souvenir de la reconstruction de la ville, après le grand incendie du 14 mai 1405 à Berne, et de l'aide apportée à leurs voisins, à cette occasion, par les paysans fribourgeois venus à la rescousse, on organise chaque année, le quatrième lundi de novembre, le traditionnel « Zibelemärit » ou marché aux oignons. On y trouve toutes sortes de belles et bonnes choses à ce grand marché annuel, car ce sont environ 350 bancs de marché qui

s'installent sur la place du Palais du Parlement et dans les rues et les places avoisinantes, mais ce sont surtout les oignons qui sont les rois de la fête. Déjà auparavant, c'étaient eux qui étaient les maîtres du marché, à côté des autres produits de la campagne offerts ce jour-là, c'est ainsi qu'ils donnent, aujourd'hui encore, leur nom à cette grande fête populaire bernoise. Le « Zibelemärit » est le jour de l'oignon, plus de 40 tonnes de ce légume aromatique sont habituellement écoulées ce lundi-là. Dans les restaurants du centre de la ville, règne alors le fumet des oignons cuits : celui qui se respecte goûte avec plaisir le gâteau, la soupe ou la purée d'oignons. De plus, le « Zibelemärit », aux portes de l'hiver, est avant tout une fête de la bonne humeur et de la cordialité : carrousels, foire sur la Schützenmatte, bataille de confetti à la Spitalgasse, premières châtaignes rôties et, parfois aussi, première neige.

## Illumination pour Noël et l'Avent dans les rues de Berne

(V.V.B.) Des commerçants pleins d'initiative et des graphistes de talent se sont, cette année encore, efforcés de donner aux rues de la vieille ville une décoration de classe et une illumination de fête pendant les semaines qui précèdent Noël. Dans ce brillant décor, se dérouleront à nouveau les 3 soirées d'achats des vendredis 7,